

**OBJET : Sécurité – Demande d'aide financière à la Région des Pays de la Loire**

**EXPOSÉ**

La Ville a, depuis plusieurs années, la volonté d'assurer la sécurité quotidienne des Castelbriantais. Ainsi elle s'est dotée d'une police municipale et a déployé un système de vidéo protection qui compte actuellement 32 caméras. Les actions de coopération entre la police et la gendarmerie ont aussi été renforcées et s'inscrivent dans la convention de coordination signée entre la Ville de Châteaubriant et les forces de sécurité de l'Etat. De nombreuses actions de prévention ont été mises en place également dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance.

La police municipale et la gendarmerie dressent un bilan positif de cette coopération et du système de vidéo protection. Ce dernier dispositif a un rôle préventif et sécuritaire qui permet de résoudre de nombreuses enquêtes judiciaires.

Cette année encore, la Ville prévoit une enveloppe financière de 130 000 € HT pour l'acquisition de nouveaux équipements pour les policiers (nouvelles armes, pistolets à impulsion électrique, véhicule...) et pour l'extension de la vidéo protection avec la mise en place de nouvelles caméras sur le territoire.

Dans le cadre du « Pacte régional de sécurité », la Région des Pays de la Loire a mobilisé une 1<sup>ère</sup> enveloppe de 3 M€ afin d'aider les communes à financer ces opérations pour mieux protéger les habitants.

Ainsi, la Ville sollicite une aide financière auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre de ces investissements.

**DÉCISION**

Si tel est votre avis, il est décidé :

- 1) de solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire une aide financière pour l'acquisition d'équipements pour les policiers municipaux et l'extension du système de vidéo protection,
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les demandes d'aides financières et tout document s'y afférent.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-682-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Les propositions sont adoptées par 28 voix  
Contre : 4 (MM. BARON, GAUDIN,  
Mmes LEGRAIS-OZBERK, ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire,  
Alain HUNAUT



Le Maire